

No 23.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 2 OCTOBRE 1919.

PRIÈRES.

M. Kay, du comité spécial nommé pour conférer et agir de concert avec le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes chargé de surveiller la construction et l'aménagement du nouvel Hôtel du Gouvernement, dans le but de prendre en considération la forme à donner au monument qui doit être élevé à la mémoire du lieutenant-colonel Baker, ancien député de Brome, présente le premier rapport du dit comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande:—

1. Que M. Pearson, l'architecte en charge, du nouvel édifice du Parlement, reçoive instructions de se mettre en rapport avec le major R. Tait McKenzie, M.D., et qu'il obtienne de lui les suggestions qu'il pourra lui communiquer, et l'engage à terminer ledit monument.

2. Que le ministre des Travaux publics soit prié de prendre les mesures nécessaires afin de donner suite à ces dites recommandations.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du Bill (No 18), Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918, étant lu;

M. Maclean (Halifax), propose que ledit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

Du consentement de la Chambre;

Sur motion de M. Maclean (Halifax),—Ordonné que ledit bill soit référé à un comité spécial, composé de vingt-cinq membres à être nommés plus tard, pour y être étudié, avec pouvoir d'appeler personnes, papiers et archives, d'examiner des témoins sous serment et de faire rapport de temps en temps, et que la règle 11 soit suspendue à son sujet.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. McKenzie:—Attendu que la dépêche chiffrée suivante, adressée de Winnipeg par l'honorable Arthur Meighen, un des ministres de la Couronne, au très honorable sir Robert Borden, premier ministre du Canada, le ou vers le 30 novembre 1917:—